



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

---

Département(s) de publication : **44**  
Annonce No **17-117186**

---

I. II. IV. V. VI.

### AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

- I.1) **NOM ET ADRESSES :**  
ville de Sainte-Luce-sur-Loire, esplanade pierre brasselet BP 88109, Point(s) de contact : Mme Madelrieu, 44980, sainte luce sur loire, F, Courriel : [marches.publics@sainte-luce-loire.com](mailto:marches.publics@sainte-luce-loire.com), Code NUTS : FRG01  
**Adresse(s) internet :**  
Adresse principale : <http://www.sainte-luce-loire.com>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**  
Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE :**  
Services généraux des administrations publiques
- I.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

#### SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** délégation de service public portant sur la gestion de la fourrière automobile municipale  
Numéro de référence : DSP01-02
- II.1.2) **Code CPV principal :**  
Mots descripteurs : Délégation de service public  
Descripteur principal : 50118110  
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**  
**Services**
- II.1.4) **Description succincte :** Délégation de service public portant sur la gestion de la fourrière automobile municipale
- II.1.5) **Valeur totale estimée :**  
Valeur hors TVA : 15 000 euros  
Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :
- II.1.6) **Information sur les lots**  
Ce marché est divisé en lots : non
- II.1.7) **Valeur totale du marché**  
Valeur hors TVA 15 000 euros  
**ou**  
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)
- II.2) **DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Mots descripteurs : Délégation de service public

Code CPV principal : 50118110

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG01

Lieu principal d'exécution : sainte luce sur loire

**II.2.4) Description des prestations :** Gestion de la fourrière automobile municipale : - enlèvement des véhicules en stationnement gênant ou irrégulier, en infraction au code de la route, sur les voies publiques - transport des véhicules sur les lieux de gardiennage - gardiennage des véhicules - remise à la destruction ou aux service des domaines des véhicules non récupérés**II.2.5) Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

1. - qualité de sa proposition de service appréciée selon les moyens mis en œuvre pour assurer le service
2. - qualité de sa proposition de service appréciée selon les délais d'intervention après réception de la demande de la ville

**II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 48

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :****SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Forme de la procédure :**

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

**IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :****SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION****Lot n° : 1****Intitulé : délégation de service public portant sur la gestion de la fourrière automobile municipale****Une concession/un lot est attribué(e) : oui****V.1) Informations relatives à une non-attribution**

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

**V.2) Attribution de concession****V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 2 juin 2017****V.2.2) Informations sur les offres**

\* Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

**V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :**

garage louis XVI, 114 rue de l'Etier, 44300, Nantes, F, Code NUTS : FRG01

Le concessionnaire est une PME : oui

**V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :**

Valeur initiale totale estimée du marché/ du lot/ de la concession : euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 15 000 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Approuvé par délibération du conseil municipal n° 27/06/17-7.1 du 28 juin 2017

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

tribunal administratif de nantes, 6 allée ile gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex, F, Téléphone : (+33) 02 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La convention a été signée par le maire le 3 juillet 2017 et elle a reçu force exécutoire le 4 juillet 2017 par effet de transmission au contrôle de légalité. La convention est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à l'hôtel de ville après demande écrite auprès du service Commande Publique. Référé pré-contractuel (articles L.551-1 à L.511-12 du code de justice administrative) pouvant être exercé avant la signature du marché - Référé contractuel (articles L.511-13 à L.511-23 du code de justice administrative) pouvant être exercé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution (articles R.551-7 du code de justice administrative) - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi (CE, 4 avril 2014, Département Tarn-et-Garonne, n°358994)

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

---

#### **Éléments de facturation :**

Votre référence de commande au BOAMP : **DSP01-02**

Libellé de la facture : ville de Sainte-Luce-sur-Loire Hôtel de Ville Esplannade Pierre Brasselet BP n° 88109, F-44981 Sainte Luce-sur-Loire.

Siret : 21440172100011

Classe de profil : Commune

---

#### **Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 31 octobre 2017

Objet de l'avis : délégation de service public portant sur la gestion de la fourrière automobile municipale

Nom de l'organisme : ville de Sainte-Luce-sur-Loire

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

